



# ACQUISITION DU TERRAIN DU CHALET PAROISSIAL

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 26 MARS 2018

## ORDRE DU JOUR :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Communications par le collège des bourgmestre et échevins
3. Commissions consultatives (séance à huis clos)
  - a) Nomination d'un expert (m/f) pour la commission des bâtisses
  - b) Nomination d'un expert (m/f) pour la commission des loisirs
4. Terrain du chalet paroissial :
  - a) Approbation d'un compromis de vente avec la Fabrique d'Église
  - b) Approbation d'une convention avec la Fabrique d'Église
5. Approbation du programme 2018 concernant l'entretien des chemins ruraux et forestiers
6. Affaires du personnel :  
Création d'un poste d'agent municipal
7. Congé politique  
Institution d'un congé politique pour les délégués auprès des syndicats
8. Approbation des titres de recette 2016
9. Associations locales
  - a) Approbation des statuts du « Riders Club Luxembourg » a.s.b.l. F9818
  - b) Approbation des statuts de « Old-Rides » a.s.b.l. F11619
10. Convention avec Tango S.A.
  - a) Résiliation du contrat de bail A0257
  - b) Résiliation du contrat de bail A0036-C2
11. Motions des conseillers
12. Confirmation de deux règlements de la circulation :
  - a) Règlement de circulation à caractère temporaire d'une durée supérieure à 72 heures pour travaux de chauffage urbain aux abords du chemin rural « Paalsbësch » à Leudelange à partir du 17 mars 2018 jusqu'à la fin des travaux.
  - b) Règlement de circulation à caractère temporaire d'une durée supérieure à 72 heures pour travaux de réaménagement de la rue de la Vallée / rue Belle-Vue à Leudelange à partir du 19 mars 2018 jusqu'à la fin des travaux.
13. Correspondance, questions au collège des bourgmestre et échevins
14. Discussion sur des systèmes de gradation de l'éclairage public

## PRÉSENTS :

Bourgmestre : Diane BISENIUS-FEIPEL ; échevins : Tom BEREND et Jean-Paul SUNNEN ; conseillers : Marcel JAKOBS, Patrick CALMUS, Raphael GINDT, Christiane SCHMIT-HAMEN, Lou LINSTER, Jean-Pierre ROEMEN, Adelina DEMUKAJ (secrétaire ff.)

## ABSENTS, EXCUSÉS :

Marc Thill, secrétaire communal

Le bourgmestre Diane Bisenius-Feipel souhaite la bienvenue à l'assistance de cette séance du conseil communal.

## 1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est approuvé par tous les conseillers.

## 2. COMMUNICATIONS PAR LE COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

La bourgmestre rappelle que depuis le 10 décembre 2017 les trains de la ligne Pétange-Luxembourg circulent en direct vers Troisvierges en passant par la Gare de Luxembourg. Un arrêt intermédiaire se fait selon la bourgmestre Diane Bisenius-Feipel à la gare de Pfaffenthal où le nouveau funiculaire assure une jonction avec le plateau de Kirchberg. Les trains avec arrêt à l'heure pleine et les demi-heures à Leudelange auraient leur terminus à Luxembourg-Gare tandis que ceux circulant un quart d'heure avant ou après l'heure pleine poursuivent leur route vers le nord avec arrêt à Pfaffenthal. Mais ces trains directs s'arrêtent seulement à Dippach et passent à Leudelange sans s'arrêter, de manière qu'il est impossible d'y monter. En outre le train de 7 heures du matin est régulièrement archiplein ce qui ne permet pas aux passagers de monter à Leudelange tandis que le train de 7.30 heures est souvent annulé. Le collège des bourgmestre et échevins a protesté par écrit auprès des CFL contre cet état des choses. Les CFL ont répondu que pour des raisons de la structure des horaires et de l'exploitation de la ligne on serait incapable d'intégrer Leudelange comme arrêt supplémentaire. Le bourgmestre trouve cette situation plus que regrettable puisque d'un côté on a créé une ligne attractive avec la jonction au Kirchberg et que les horaires ont été réformés et modernisés sur tout le territoire national mais que Leudelange reste encore à l'écart. Le collège des bourgmestre et échevins ne veut pas en rester là mais entend transmettre le courrier pour élucidation au ministère des Transports.

Une autre information concerne le projet de création de logements Ehs/Stempels basant sur une idée publiée dans une brochure du DIC1 (groupe de travail des communes de Bertrange, Strassen, Hesperange, Leudelange et des quartiers au sud-ouest de la capitale). Dans le cadre de ce projet les propriétaires de terrains sur le territoire de Leudelange ont été contactés par Ehs-Stempels pour sonder leur disposition éventuelle de participer volontairement à un remembrement dans l'intérêt de la création de terrains à bâtir. Les terrains visés se trouvent près du centre et correspondent exactement aux directives du ministère pour le développement futur de Leudelange. Aux propriétaires qui ne veulent pas ou pas encore bâtir leurs terrains on propose soit un échange de terrains ou bien on les recontactera ultérieurement dans une deuxième phase. Comme il s'agit ici d'un projet privé, la commune fait uniquement office d'intermédiaire qui aide à démontrer les possibilités. Certaines des personnes contactées ont déjà déposé une déclaration d'intérêt. Une réunion d'information est prévue dans ce contexte pour tous les intéressés.

D'après la bourgmestre les travaux dans la rue Belle-Vue viennent à leur terme. Dans leur suite on procédera à certaines adaptations dans la rue de la Vallée où des rétrécissements de la chaussée contribueront à une limitation de la vitesse de la circulation. Une autre mesure sera la construction d'un îlot freinant la circulation et sécurisant ainsi l'entrée de la localité.

## 3. COMMISSIONS CONSULTATIVES (SÉANCE À HUIS CLOS)

a) Nomination d'un expert pour la commission des bâtisses

b) Nomination d'un expert pour la commission des loisirs

Dans une séance à huis clos les conseillers nomment Serge Müller comme responsable de la sécurité et la prévention contre les incendies dans la commission des bâtisses et Lotty Roulling-Lahyr dans la commission des loisirs pour coordonner les activités dans le centre « Eech ».

## 4. TERRAIN DU CHALET PAROISSIAL :

a) Approbation d'un compromis de vente avec la Fabrique d'Église

b) Approbation d'une convention avec la Fabrique d'Église

Après la réalisation de la première phase de construction de la nouvelle école/maison relais, le bâtiment de l'école préscolaire sera construit en deuxième phase sur un terrain qui appartenait jusqu'à présent à la fabrique de l'église. Un compromis de vente a maintenant été signé avec la Fabrique d'Église. La commune de Leudelange acquerra le terrain de 10,65 ares au prix de 500.000 €.

Au sein d'une convention supplémentaire est organisé le remplacement des portails et des chaises de l'église.

Le compromis de vente et la convention supplémentaire avec la Fabrique de l'Église sont approuvés unanimement.

## 5. APPROBATION DU PROGRAMME 2018 CONCERNANT L'ENTRETIEN DES CHEMINS RURAUX ET FORESTIERS



Les chemins forestiers « Rommelbësch », « Bannatsch » et « Kéibësch » sont partiellement asphaltés et les fossés le long des chemins « Bannatsch, Forêt », « Auf der Acht », « Hunnefeldchen », « Schlimmchen » et « Redesch » nettoyés à fond. Les frais prévus pour ces travaux sont estimés à 100.000 €.

Le programme est approuvé par tous les conseillers.

## 6. AFFAIRES DU PERSONNEL :

### Création d'un poste d'agent municipal

Le collège des bourgmestre et échevins a l'intention de créer le poste d'un agent municipal pour surveiller et garantir le respect des dispositions sur le stationnement sur le territoire de la commune de Leudelange. Lors de la discussion de ce point de l'ordre du jour se pose la question si la personne choisie devrait reprendre après une période d'initiation et de mise à l'épreuve également les fonctions de garde champêtre surveillant e. a. le respect du règlement de police et des dispositions sur la protection de la nature. Il y a divergence d'opinions entre le bourgmestre et les conseillers Calmus, Linster et Roemen. Ces derniers se rapportent à leur motion dans ce contexte présentée lors de la dernière séance du conseil communal et demandent que la reprise des fonctions de garde-champêtre après une période d'initiation et de mise à l'épreuve soit inscrit dans la délibération de l'ordre du jour. La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel et les échevins optent dans un premier temps pour un vote uniquement sur la création d'un poste d'agent municipal. La bourgmestre souligne que cette décision aurait été prise avant la motion des conseillers. Après discussion, le point de l'ordre du jour est reformulé d'un commun accord en « création d'un poste d'agent municipal avec nomination ultérieure en garde champêtre » et approuvé unanimement.

## 7. CONGÉ POLITIQUE

L'attribution d'un congé politique pour les délégués auprès des syndicats (Tom Berend : deux heures par semaine, Diane Bisenius-Feipel : sept heures par semaine) trouve l'accord de la bourgmestre Bisenius-Feipel, des échevins Berend et Sunnen ainsi que des conseillers Gindt et Schmit-Hamen tandis que les conseillers Linster, Roemen, Calmus et Jakobs s'abstiennent.

## 8. APPROBATION DES TITRES DE RECETTE 2016

Tandis que la plupart des recettes de l'année 2016 ont déjà trouvé l'accord du conseil communal, certains postes restent à approuver. Ces recettes sont approuvées rétrospectivement par tous les conseillers

## 9. ASSOCIATIONS LOCALES

a) Approbation des statuts du « Riders Club Luxembourg » a.s.b.l. F9818

b) Approbation des statuts de « Old-Rides » a.s.b.l. F11619

Les conseillers approuvent unanimement les statuts de ces deux associations.

## 10. CONVENTION AVEC TANGO S.A.

a) Résiliation du contrat de bail A0257

b) Résiliation du contrat de bail A0036-C2

Les deux châteaux d'eau, le nouveau aussi bien que l'ancien au « Wellerbësch » ont servi jusqu'ici comme support des antennes du fournisseur d'accès Internet « Tango ». Puisqu'un nouveau mât près du « Weilerbësch » a repris cette fonction, les deux contrats de bail peuvent être résiliés.

Tous les conseillers sont d'accord avec cette résiliation.

## 11. MOTIONS DES CONSEILLERS

Une motion du conseiller Patrick Calmus propose une modernisation du site internet de la commune de Leudelange avec une plus forte mise en place de liaisons et une actualisation régulière des pages électroniques.

La bourgmestre Bisenius-Feipel signale qu'un nouveau site a déjà été annoncé dans la déclaration échevinale, mais qu'on devrait voir l'image publique de la commune dans sa totalité avec d'autres éléments comme le « Buet » ou le logo de la commune.

On se laisserait donc actuellement conseiller par des entreprises spécialisées concernant le développement d'une image globale de la commune vers le public. Il serait donc peu utile de s'occuper de minimes corrections au site actuel tant que ces analyses n'ont pas abouti. Dès que ces travaux préparatoires sont réalisés on examinera et réalisera les propositions ensemble avec tout le conseil communal.

Un défi particulier se présentera d'ailleurs avec la réorganisation des serveurs du SIGI en juin qui nécessitent une nouvelle entrée de toutes les données du site actuel de l'internet dans le système.

L'échevin Jean-Paul Sunnen se rallie à l'argumentation du bourgmestre et explique aux conseillers les travaux préparatifs et les entrevues que le conseil échevinal a déjà eu avec les spécialistes. Le bourgmestre s'étonne que les mêmes conseillers qui ont voté contre le budget prévoyant e.a. la création d'un nouveau site internet demanderaient exactement ceci dans une motion.

La motion n'a pas été mise au vote dans cette séance.

## 12. CONFIRMATION DE DEUX RÈGLEMENTS DE LA CIRCULATION :

a) Règlement de circulation à caractère temporaire d'une durée supérieure à 72 heures pour travaux de chauffage urbain aux abords du chemin rural « Paalsbësch » à Leudelange à partir du 17 mars 2018 jusqu'à la fin des travaux.

b) Règlement de circulation à caractère temporaire d'une durée supérieure à 72 heures pour travaux de réaménagement de la rue de la Vallée / rue Belle-Vue à Leudelange à partir du 19 mars 2018 jusqu'à la fin des travaux.

Les deux règlements sont approuvés unanimement.

### 13. CORRESPONDANCE, QUESTIONS AU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

Le conseiller Jean-Pierre Roemen veut savoir, jusqu'à quel point la commune a adopté les nouvelles dispositions de l'UE concernant la sécurité des données et si l'on envisagerait l'embauchage d'un responsable des données.

La bourgmestre répond que tous les employés communaux travaillant avec des données personnelles ont suivi des cours du SIGI sur ce thème. À un moment donné on désignera parmi les collaborateurs actuels de la commune un responsable des données.

(L'échevin Tom Berend quitte la séance pour d'autres obligations.)

La conseillère Christiane Schmit-Hamen se renseigne dans le cadre du pacte communal « Antigaspi » sur la position du conseil échevinal concernant l'utilisation des denrées alimentaires non utilisées. Il s'agit d'éviter le gaspillage des denrées alimentaires.

Diane Bisenius-Feipel répond qu'en tant que commune on ferait tout pour éviter les gaspillages. Cependant il resterait beaucoup à faire dans ce domaine. Surtout la nouvelle commission de surveillance de la maison relais pourrait probablement présenter des propositions adéquates. On s'efforcera aussi d'acheter prioritairement des produits alimentaires régionaux.

### 14. DISCUSSION SUR DES SYSTÈMES DE GRADATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le conseiller Jean-Pierre Roemen donne des explications au sujet de la gradation de l'éclairage public.

Le collège des bourgmestre et échevins s'est documenté en détail sur les moyens techniques pour prévenir à la pollution lumineuse et pour réduire la consommation d'énergie. La discussion a soulevé plusieurs méthodes pour réduire la luminosité dont des exemples expérimentales sont situés à l'étranger et sur le territoire de la commune de Schiffflange.

